

Consignes Inondations



www.smmar.org

Les bons réflexes

Conservez ce document à portée de vue par exemple sur la porte du cellier ou du garage

→ avant

Se munir d'une radio à piles, d'une lampe torche, de piles de rechanges et de bougies.

Faire une réserve d'eau potable et d'aliments.

Prévoir la mise en sûreté des véhicules avant l'inondation.

→ dès l'alerte

Se tenir informé de l'évolution de la situation (radio).

 **Fermer les portes et les fenêtres** pour ralentir l'arrivée de l'eau et limiter les dégâts.

 **Couper les alimentations** en électricité et en gaz.

Placer des batardeaux devant les portes.

Mettre hors d'eau ce qui peut l'être et déplacer les objets de valeur.

Prendre vos papiers en cas d'évacuation à la demande des autorités.

→ pendant

 **Éviter tout déplacement** en voiture ou à pied, ne pas aller chercher ses enfants à l'école.

 **Écouter la radio** pour connaître les consignes à suivre.

 **Ne pas téléphoner** pour libérer la ligne pour les secours.

Ne pas évacuer. N'entreprendre une évacuation que si vous recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par la crue.

 **Monter à pied les étages** pour attendre les secours. Ne prenez pas l'ascenseur.

Ne consommer l'eau du robinet que sur avis favorable des autorités.

numéros utiles

- 18** Sapeurs-pompiers
- 17** Gendarmerie
- 15** SAMU
- 112** N° d'urgence Europe

Préfecture de l'Aude - **04 68 10 27 00**
www.aude.gouv.fr

Météo France- portail météo - **3250** (0,34 €/mn)
www.meteofrance.com/vigilance

© HVA Conseil 2011 - 3163 - Crédits photo : SMMAR